

COTATION PRESCRIRE

Nouvelles substances - Nouvelles indications

Notre appréciation globale (symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme) porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le malade, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : valeur absolue du médicament jugée sur sa balance bénéfices-risques, mais aussi valeur relative par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



BRAVO : appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



INTÉRESSANT : apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



APPORTE QUELQUE CHOSE : l'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



ÉVENTUELLEMENT UTILE : intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.



N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU : il peut s'agir d'une nouvelle substance mais dans une classe déjà abondamment fournie et qui n'a pas d'intérêt clinique supplémentaire démontré ; ou bien, plus souvent, c'est une simple copie.



LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER : nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.



PAS D'ACCORD : médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.

Substances copiées

Nous cotons sur 4 niveaux l'intérêt d'une substance, dans l'indication où cet intérêt est le plus grand : lire "les Copies du mois" dans ce numéro.

Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie, détaillée et adaptée, des données non publiées au conditionnement.



Information restreinte aux éléments administratifs et à des données publiées.



Information minimale, limitée ou presque à des éléments administratifs.



Rétention d'information.

LE MOT DE GASPARD

Pratique, mais...

Efficacité, effets indésirables, commodité et sécurité d'emploi. Trois critères à examiner pour déterminer si une nouvelle spécialité pharmaceutique apporte un progrès thérapeutique. La commodité et la sécurité d'emploi n'entrent en ligne de compte qu'après évaluation de l'efficacité et des effets indésirables, mais elle est parfois déterminante.

Un vaccin grippal administré par le nez (Fluenz°), un anticonvulsivant, le *midazolam*, qui s'applique sur la muqueuse buccale (Buccolam°), voilà des candidats qui, a priori, semblent commodes d'emploi pour les enfants.

Mais après examen du dossier d'évaluation clinique, il apparaît que le vaccin grippal nasal contient un vaccin vivant, avec des effets nocifs prévisibles chez certains des enfants à haut risque de complications de la grippe (lire dans ce numéro pages 250-255).

Le *midazolam* transmuqueux buccal (Buccolam°) semble aussi efficace que le *diazépam* rectal (Valium° ou autre), mais mieux vaut avoir déjà manipulé la seringue d'administration pour réussir, en situation d'urgence, à appliquer lentement la solution entre la gencive et la joue (lire dans ce numéro pages 248-249 et sur le site www.prescrire.org).

Comme les autres critères, commodité et sécurité d'emploi sont à analyser de manière méthodique : qualité du maniement des conditionnements ; manipulation par les utilisateurs finaux ; risques d'erreur de préparation des doses, et d'erreur d'administration ; etc.

Des progrès en commodité et en sécurité d'emploi sont possibles, encore faut-il vérifier qu'ils ne sont pas nocifs et qu'ils ne restent pas théoriques.